

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le 24/06/2025

Berger  
Levault

ID : 039-243900420-20250623-96\_2025-DE

Extrait du registre des délibérations  
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française  
Département du Jura

## Séance du 23 juin 2025

### Date de convocation

17 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, lundi 23 juin à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

### Objet

### Convention de partenariat avec la Fédération des Foyers Ruraux N°96/2025

#### Nombre de membres

11

#### Présents

9

#### Représentés

0

#### Excusés

2

#### Votants

9

#### Présents

Mesdames Pate, Giancatarino, Hählen.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Vuillet.

Excusés MM. Truchot, Théry.

#### Absents

Considérant la politique culturelle de la CCVA dont l'objectif est de proposer une offre culturelle diversifiée et accessible à tous sur le territoire,

Considérant la volonté de la Fédération des Foyers Ruraux d'organiser des manifestations culturelles sur le territoire du Val d'Amour en partenariat avec le service culture de la CCVA,

Dans la continuité des actions proposées de 2020 à 2024 en partenariat avec les 2 Scènes, qui permettaient l'accueil de 3 à 4 spectacles de théâtre par an en itinérance dans les villages du Val d'Amour,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide le modèle de convention ci-joint,
- Autorise le Président à signer une convention de partenariat avec la Fédération des Foyers Ruraux pour l'organisation de spectacles de théâtre en 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

**Etienne Rougeaux**  
**Le Président**



**Virginie Pate**  
**Secrétaire de séance**

